DEPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES **COMMUNE DE NOISY-LE-ROI (78590)**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nº 2024 02 02

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

En exercice: 17

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril, à vingt heures,

Présents: 10

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Noisy-le-Roi,

Absents représentés : 3 légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

Absents excusés : 2

Monsieur Marc TOURELLE, Président.

Absents: 2 Votants: 13

> Membres présents: Marc TOURELLE, Patrick KOEBERLE, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Michel RAGUENES, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Isabelle DANSETTE, Louis-Georges

THANNBERGER, Laurent HIRIBARRONDO, Danielle DUREL, Christine HANQUEZ

Absents excusés et représentés :

André BLUZE: pouvoir à Patrick KOEBERLE Delphine FOURCADE: pouvoir à Marc TOURELLE

Anne PICHON: pouvoir à Danielle DUREL

Absents excusés : Liliane MORELLEC, Jean-Michel ARNOUX

Absents: Pauline LACLEF, Sylvy HAUFF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57;

VU la délibération du Conseil d'administration n°2024-01-01 du 8 Février 2024 actant la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2024 et le débat ayant suivi ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif du CCAS pour 2024;

ENTENDU l'exposé du rapporteur Monsieur TOURELLE;

Accusé de réception en préfecture 078-267801322-20240403-2024-02-02-DE Date de réception préfecture : 08/04/2024

Après en avoir délibéré;

A l'unanimité,

1°) ADOPTE par chapitre le budget primitif du CCAS de l'exercice 2024 comme suit :

	会区的基本的基本企业的基本的企业	FONCTIO	NNEMENT		
	DEPENSE			RECETTE	REMARK
CHAF	LIBELLE	ВР	CHAP	LIBELLE	ВР
011	Charges à caractère général	28 138,85	002	Résultat reporté	96 714,85
012	Charges de personnel	363 400,00	013	Atténuation de charges	3 000,00
65	Charges de gestion courante	342 224,00	70	Produits des services	235 600,00
			74	Dotations et participations	399 948,00
= /1	TOTAL DEPENSES DE GESTION	733 762,85		TOTAL RECETTES DE GESTION	735 262,85
67	Charges exceptionnelles				
022	Dépenses imprévues	7 18 18		The state of the s	A Maria
	TOTAL DEPENSES REELLES	733 762,85		TOTAL RECETTES REELLES	735 262,85
042	Opération d'ordre	1 500,00	100	Opération d'ordre	
	TOTAL DEPENSES D ORDRE	1 500,00		TOTAL RECETTES D ORDRE	
	TOTAL DEPENSES DE FONCT EX	735 262,85		TOTAL RECETTES DE FONCT EX	735 262,85
		INVESTI	SSEMENT		
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BP	CHAP	LIBELLE	ВР
			001	Résultat reporté	56 676,73
21	Immobilisations corporelles	1 500,00		Control Ments In Sense	
	TOTAL DES DEPENSES D EQUIPEMENT	1 500,00		A COLUMN TO A COLU	
040	Opération d'ordre	Physiological Company of the Company	040	Opération d'ordre	1 500,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVEST			TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVEST	1 500,00
020	Dépenses Imprévues			BARBAR BERLEVAR STEELS	
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	Market Baskle	1 1 1 1 1		
120	TOTAL DEPENSES D'INVEST EX	1 500,00		TOTAL RECETTES D'INVEST EX	58 176,73

37, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI

Fait de délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

A NOISY le POU le 4 evril 2024

A NOISY-le-ROI, le 4 avril 2024 Le Président,

Marc TOURELLE

Je soussigné, Marc TOURELLE, Président du C.C.A.S. Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération Publiée le 5 avril 2024